



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES –Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC– Christian BONNET –Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS –Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL –Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/05/14

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE annexe PES 2024

DELIBERATION N° 2024/05/014

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE annexe PES 2024

Monsieur le Président indique que le budget supplémentaire ANNEXE PES 2024 a pour fonction :

De reprendre le résultat de l'exercice antérieur

De reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause

D'ajuster les inscriptions du budget primitif

D'inscrire de nouvelles opérations

Aussi après avoir voté le compte administratif 2023 qui est conforme au compte de gestion 2023 et d'avoir approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice, Monsieur le Président présente le budget supplémentaire 2024 du SIEDA.

	PRIMITIF 2024	BS - Report RAR dépenses- recettes 2023	BS-Affectation Résultat 2023
FONCTIONNEMENT DEPENSES	13 379.79 €	0.00 €	36 188.13 €
011 - Charges à caractère général (Exploit Maintenance)	2 050.00 €	0.00 €	1 000.00 €
014 - Atténuation de produits (Reversement Taxes)	3 691.74 €	0.00 €	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort Panneaux)	7 638.05 €	0.00 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	35 188.13 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	13 379.79 €	0.00 €	36 188.13 €
002- Excédent de Fonct Reporté	0.00 €	0.00 €	34 608.34 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subv région)	1 579.79 €	0.00 €	1 579.79 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (vente Energie)	11 800.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	7 638.05 €	38 436.72 €	15 777.71 €
001-solde d'exécution de la section d'Inv reporté	0.00 €	0.00 €	12 349.50 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subv région)	1 579.79 €	0.00 €	1 579.79 €
10 - Dotations Fonds divers et réserves (régul TVA)	0.00 €	10.00 €	0.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	6 058.26 €	37 426.72 €	1 848.42 €
INVESTISSEMENT RECETTES	7 638.05 €	19 026.30 €	35 188.13 €
010 - Dotations, fonds divers et réserves (Excédent de fonctionnement capitalisé)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	35 188.13 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort Panneaux)	7 638.05 €	0.00 €	0.00 €
13 - Subventions d'investissement(Région)	0.00 €	19 026.30 €	0.00 €
BALANCE			

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 36 188.13 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 54 214.43 €

Le budget supplémentaire annexe PES s'équilibre en recettes et en dépenses à 90 402.56 €

BALANCE				
DEPENSES	21 017.83 €	38 436.72 €	51 965.84 €	90 402.56 €
RECETTES	21 017.84 €	19 026.30 €	71 376.26 €	90 402.56 €

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note de ces travaux.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du

Le Président du SIEDA

Sébastien DAVID